9370786 J2.59

CENTRE DE DOCUMENTATION
CEQP

LE SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

BUREAU DE LA FORMATION PERSONNELLE ET SOCIALE

SERVICE AUX CLIENTELES PARTICULIERES

PROPOSITION D'UN PLAN D'ACTION RELATIVEMENT AUX SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS AUX ADULTES ALLOPHONES

Novembre 1988

Pierre-Michel Laguerre
Conseiller pédagogique

Guy Nadeau
Directeur

J 2.59

SOMMAIRE

PRÉSENTATION.....1

1. LES ADULTES ALLOPHONES À LA C.E.C.M.: PROFIL DESCRIPTIF ET TYPOLOGIE.....4

PLAN D'ACTION 1988-1989.....7

2. LES GRANDES ORIENTATIONS.....7

3. PRINCIPAUX ÉLÉMENTS D'INTERVENTIONS DU PLAN D'ACTION 88-89.....8

VOLET A.....9
3.1 TYPES D'ADULTES ALLOPHONES ET PROPOSITION DE SERVICES ÉDUCATIFS ADAPTÉS...9

3.1.2 Services aux étudiants analphabètes (Type 1 et 2).....9

3.1.3 Services aux étudiants allophones de niveau débutant, intermédiaire et avancé scolarisés dans leur langue maternelle (Types 3, 4, 5 et 6).....11

3.1.4 Services aux étudiants allophones scolarisés en français ou en anglais dans un contexte où ces langues nesont pas la langue maternelle de la population concernée.....13

VOLET B.....13
3.2 ÉVALUATION, EXPÉRIMENTATION ET VALIDATION D'INSTRUMENTS DIAGNOSTICS DES ACQUIS CULTURELS ET LANGAGIERS DES ADULTES ALLOPHONES.....13

VOLET C.....13
3.3 ÉLABORATION ET/OU ADAPTATION D'OUTILS CONFORMES AUX RÉALITÉS DE LA CLIENTELE ALLOPHONE DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION ET DU SUIVI DU PROJET DE FORMATION DE L'ADULTE.....13

VOLET D.....15
3.4 SENSIBILISATION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENANTS À L'INTERCULTUREL.....15

VOLET E.....17
3.5 PORTRAIT ETHNOLOGIQUE DE LA CLIENTELE ALLOPHONE À L'ÉDUCATION DES ADULTES..17

VOLET F.....17
3.6 COORDINATION ET DIFFUSION DES DÉVELOPPEMENTS PÉDAGOGIQUES CENTRAUX ET LOCAUX RELATIFS AUX SERVICES ÉDUCATIFS À L'INTENTION DES ADULTES ALLOPHONES.....17

VOLET G.....18
3.7 CONCERTATION AVEC LE COMITÉ PROVINCIAL D.G.E.A., L'OFFICE DES RELATIONS INTERCULTURELLES (C.E.C.M.) ET LE MINISTERE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION.....18

ANNEXE I

ANNEXE II

PRÉSENTATION

Le Service de l'Éducation des adultes (S.E.A.) s'est donné, en accord avec la politique de la C.E.C.M. qui inscrit la dynamique de sa démarche éducative dans "une école centrée sur l'apprentissage", un certain nombre d'orientations majeures pour son **Plan d'action 88-89**. Parmi ces orientations figure celle "**d'assurer l'adéquation entre les besoins de formation des adultes et la réponse spécifique à ces besoins**" (cf. C.E.C.M., S.E.A., **Plan d'action 88-89, septembre 1988**). Or, contrairement à une population adulte de langue française ou anglaise qui formait traditionnellement la clientèle des centres de formation, afflue de plus en plus une clientèle importante d'adultes parlant une langue autre que le français, l'anglais, l'inuktitut ou une langue des langues amérindiennes (langues exclues de "l'allophonie"*).

Face à cette situation, le choix des planificateurs de la S.E.A. a été de prendre en compte la spécificité des besoins de formation des clientèles allophones, jugées clientèles particulières, en mettant sur pied, à travers des moyens de financement et de contrôle, un plan d'action lui-même spécifique.

Les grandes lignes de ce Plan d'action s'inspirent d'un assez large éventail de documents qui ont su identifier les différentes problématiques spécifiques et les propositions de pistes de solution concernant l'expérience globale de la formation des adultes allophones dans le système éducatif du Québec. Les documents retenus, fruits de patientes recherches et de

* Le terme "allophone" et son dérivé "allophonie" (sic) que nous avons utilisé dans ce document a pour nous une valeur plutôt statistique. Il ne définit pas à nos yeux la réalité langagière qui caractérise les immigrants dans leur ensemble.

questionnements sur l'adaptation des institutions éducatives du Québec aux caractéristiques et aux besoins de la clientèle adulte allophone, sont les suivants:

1. La formation des adultes immigrants: une approche globale de Lucille Loyer dont nous tirons nos trois (3) champs d'intervention (formation générale, alphabétisation, enseignement des langues secondes) et un certain nombre de scénarios d'intervention.

2. Orientations et pistes d'intervention de la C.E.C.M. en regard de l'éducation interculturelle. Le plan renferme une préoccupation de sensibilisation des étudiants et de formateurs à l'interculturel.

3. Les orientations 87-90 du S.E.A.: on y retrouve une volonté de responsabiliser l'adulte allophone, d'élargir l'offre de services et d'augmenter la qualité des interventions.

4. La clientèle allophone dans nos centres de formation et dans les organismes produit par Guy Nadeau et Lise Lavoie-Gauthier dont nous avons retenu l'idée de mieux circonscrire les caractéristiques de nos clientèles allophones.

5. Plan de développement du Centre Marie-Victorin dont nous retenons la description de nouveaux services en langues secondes.

6. La version préliminaire du programme "Mise à niveau" en langue seconde de la D.G.E.A. dont nous nous inspirons pour la mise en place d'une expérimentation pré-implantation.

Vu l'ampleur des problématiques auxquelles il faudrait trouver des pistes de solutions, les actions prévues pour 1988-1989 demeurent modestes. Toutefois, si l'on veut éviter l'échec relatif de plusieurs tentatives passées d'apporter des solutions aux nombreux défis que posent les clientèles allophones, ces premières expériences d'intervention amorcées dans le cadre d'un plan mieux intégré, ne peuvent être que des semences qui devraient porter des fruits de qualité à moyen et à long terme.

Ce Plan d'action qui s'adresse à tous les intervenants auprès d'adultes allophones (administrateurs et professionnels non-enseignants, formateurs, etc.) veut constituer les premiers jalons auxquels viendront s'intégrer graduellement les recherches et les réflexions de tous ceux qui veulent jouer un rôle dans la dynamique d'insertion et de promotion sociale et professionnelle de ceux qui doivent un jour cesser d'être "l'Autre" pour devenir "l'Un des Nôtres" dans un Québec "Divers et Un".

1. LES ADULTES ALLOPHONES À LA C.E.C.M.: PROFIL DESCRIPTIF ET TYPOLOGIE

1.1 Objet de la typologie

La présente description n'entend pas revenir sur la comptabilité de la démographie scolaire qui a déjà largement fait état de la mosaïque d'ethnies et de la massivité de la population adulte allophone comme composante importante et en croissance dynamique dans les centres de formation. Il s'agit ici, en l'absence d'outils diagnostics pour une meilleure prise en compte des acquis, du savoir-faire et du savoir-être des adultes allophones, d'une première approche descriptive de cette clientèle et d'une esquisse de ses besoins langagiers et culturels.

1.2 Richesse et diversité de la clientèle adulte allophone

La collectivité de la population adulte allophone est loin de former un ensemble homogène. L'hétérogénéité peut recouvrir plusieurs dimensions: ethniques, socioculturelles, histoires personnelles, trajets et trajectoires, etc.. Ainsi certains doivent passer d'une société de l'oral à une civilisation de l'écrit. Il s'agit alors d'individus qui ont vécu sans jamais avoir eu recours à la lecture ni à l'écriture. Ou encore, il peut s'agir du passage d'une société en voie de développement à une société industrialisée. D'autres, par contre, ont capital culturel de départ acquis grâce à la scolarisation et parfois une certaine connaisance d'une des langues (français et/ou anglais) en usage au Québec. Autrement dit, les allophones n'ont pas seulement des problèmes et des blocages, mais ont des acquis et des savoir-faire dont

l'action pédagogique ne peut se passer. C'est donc sur ces prémisses que nous proposons cette typologie.

1.3 Choix de variables

La typologie que nous présentons ici est faite à partir de certaines variables notamment, le **niveau de scolarité**, le **degré de connaissance d'une des langues secondes (anglais, français)**, la **maîtrise de l'alphabet latin**, retenues pour leur aspect d'utilité pratique dans l'orientation des interventions.

1.4 Définition des types et esquisses de leurs besoins langagiers et culturels

1.4.1 Le **type 1** est l'étudiant** non scolarisé, **analphabète dans sa langue d'origine** et qui ne maîtrise que l'oral de sa/ses langue(s) d'origine. En termes de **besoins langagiers et culturels**, cet étudiant doit suivre un processus d'**alphabétisation** qui l'initie aux **codes oral, écrit et culturel** comme première démarche dans son insertion à la société québécoise.

1.4.2 Le **type 2** est l'étudiant non scolarisé **analphabète dans sa langue d'origine** qui a acquis depuis le pays d'origine ou après un séjour au Québec une **maîtrise des situations simples de communication orale** (anglais ou français) se rapportant à la vie quotidienne. Les premiers acquis langagiers de cet étudiant doivent être pris en compte dans son projet de formation. L'institution scolaire doit l'**initier au code écrit** (lecture et écriture) et l'encourager dans son insertion sociale et culturelle.

1.4.3 Le **type 3** est l'étudiant **peu ou moyennement scolarisé** dans sa **langue d'origine** (latine ou non latine) et n'ayant **aucune expérience d'apprentissage** d'une des langues (**français, anglais**) en milieu naturel ou institutionnel. Ce

**Le masculin employé dans ce texte est générique et désigne aussi bien les hommes que les femmes.

type d'étudiant a besoin d'une **initiation à l'étude d'une langue étrangère** comme langue seconde et dans une **perspective interculturelle**.

1.4.4 Le **type 4** est l'étudiant **peu ou moyennement scolarisé** dans sa **langue d'origine** (latine ou non latine) qui a fait l'**apprentissage de l'oral ou de l'écrit** d'une des langues (**français ou anglais**) en milieu institutionnel et dont la compétence se limite à la **production** et/ou la **compréhension** de **situations** de communication **simples** de la vie quotidienne. La compétence de communication de ce type d'étudiant a besoin d'un **renforcement** dans le cadre d'un ensemble de **pratiques** de **compréhension** et de **production** dans la langue seconde dans une **perspective interculturelle**.

1.4.5 Le **type 5** est l'étudiant **moyennement scolarisé dans sa langue d'origine** (latine ou non latine) ou l'étudiant **très scolarisé** dans sa **langue d'origine** (latine ou non latine) qui a fait l'**apprentissage oral et/ou écrit du français ou de l'anglais** en milieu naturel ou institutionnel et qui possède une **bonne maîtrise** des situations de **communication orale et/ou écrite** liées à la vie quotidienne. Cet étudiant a besoin d'un **perfectionnement de la communication écrite et orale** et une **maîtrise des situations langagières** liées aux **thèmes de la vie sociale et culturelle du Québec**.

1.4.6 Le **type 6** est l'étudiant **très scolarisé** dans sa **langue d'origine** (latine ou non latine) qui a fait l'**apprentissage oral et écrit** du **français ou de l'anglais** en milieu institutionnel et dont la compétence se limite à la **compréhension et à la production** de **situations de communication** plutôt orientées vers la **vie quotidienne** qu'à leur tâche professionnelle. Ce type d'étudiant a particulièrement **besoin de maîtriser les opérations langagières liées à sa profession** et tout aussi bien celles liées aux **pratiques sociales et culturelles**.

1.4.7 Le **type 7** est l'étudiant **peu ou moyennement scolarisé** en **français ou en anglais** dans un **contexte** où ces langues jouissent d'un statut **de langue d'enseignement** sans être la langue maternelle de la population concernée. Cas-type: les **étudiants** venant des **aires francophones** (Haïti, Liban, Vietnam, etc...) ou **anglophones** (Jamaïque, Trinidad, etc.). Les

besoins de formation de cet étudiant ne diffèrent pas de **ceux offerts dans les centres**, néanmoins une **initiation** au mode de **fonctionnement de l'école québécoise** (mode d'apprentissage, orientation cognitive, etc..) devrait se faire dans une **perspective interculturelle**.

PLAN D'ACTION 1988-1989

2. LES GRANDES ORIENTATIONS

2.1 Clientèles-cible

Le présent Plan d'action concerne les clientèles adultes allophones qui fréquentent les secteurs francophone et anglophone et s'insère dans **l'Orientation 2** du **Plan d'action S.E.A. 1988-1989, septembre 1988**

2.2. Choix de problématiques

Le Plan d'action 88-89 a donc choisi de centrer ses préoccupations prioritairement sur les problématiques:

1°) qui concernent l'identification et la prise en compte des principales caractéristiques des adultes allophones en termes d'acquis, de savoir-faire et de savoir-être dans l'acte de formation;

2°) qui touchent les orientations de formation à donner aux intervenants auprès d'adultes allophones pour de meilleures pratiques andragogiques en situation pluriethnique et pluriculturelle;

3°) qui concernent l'encadrement et la coordination de toutes les instances impliquées dans les services relatifs à la formation des adultes allophones

2. 3 OBJECTIFS DES INTERVENTIONS PRIORITAIRES

A la lumière de ces différentes problématiques, le Plan d'action propose la poursuite des objectifs suivants:

OBJECTIF I.- Déterminer pour chaque type d'adulte allophone les objectifs de formation spécifiques et proposer l'offre de services éducatifs correspondant.

OBJECTIF II.- Élaborer, expérimenter et valider des instruments diagnostics sur les acquis langagiers et culturels des adultes allophones (**Voir devis en Annexe I**)

OBJECTIF III.- Élaborer des outils conformes aux réalités de la clientèle allophone dans le cadre de l'élaboration et du suivi du projet de formation de l'adulte.

OBJECTIF IV.-Sensibiliser l'ensemble des intervenants et des intervenantes à l'interculturel.

OBJECTIF V.- Dresser le portrait ethnologique de la clientèle allophone à l'éducation des adultes.

OBJECTIF VI.- Voir à la coordination et à la diffusion des développements pédagogiques centraux et locaux relatifs aux services éducatifs à l'intention des adultes allophones

OBJECTIF VII.- S'impliquer dans les mécanismes de concertation avec les diverses instances tels:

a) le Comité provincial D.G.E.A.
b) L'Office des relations interculturelles (C.E.C.M)
c) Le Ministère des communautés culturelles et de l'Immigration.

3. PRINCIPAUX ÉLÉMENTS D'INTERVENTIONS DU PLAN D'ACTION 88-89

Les éléments du Plan d'action portent sur sept (7) volets classés par ordre alphabétique et correspondent dans l'ensemble aux objectifs prioritaires d'intervention. Chacun des volets tente de trouver des pistes de solution aux problématiques retenues et comporte les aspects suivants:

a) **objectifs à atteindre**
b) **moyens d'action**
c) **critères d'évaluation**: **seuil d'atteinte des objectifs**

VOLET A

3.1 TYPES D'ADULTES ALLOPHONES ET PROPOSITION DE SERVICES ÉDUCATIFS ADAPTÉS

3.1.1 Ce que l'on propose ici c'est d'amener les adultes allophones à être capables de s'approprier des outils langagiers et culturels leur permettant de saisir, de maîtriser et d'agir sur leur environnement (dimension sociale) et sur eux-mêmes (dimension personnelle) en vue de leur insertion sociale, culturelle et professionnelle dans la société québécoise. **(L'Annexe II donne un aperçu sommaire du cheminement envisagé)**

3.1.2 Services aux étudiants analphabètes (Type 1 et 2)

Le Plan d'action propose comme **objectif**:

- de donner une **formation de base en langue orale et une initiation aux premiers éléments du code écrit** comme **préparation** nécessaire à l'intégration des adultes allophones analphabètes **au processus d'alphabétisation**.

3.1.2.1 Les moyens d'action

Les moyens à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif envisagé touchent à la fois aux services et aux modalités d'intervention.

3.1.2.2 Description du/des service(s)

Cours de "Pré alpha" de durée variable, selon les besoins des apprenants. Ces cours dont la finalité est de préparer l'adulte analphabète allophone à intégrer le cours régulier d'alphabétisation doivent avoir pour dominante des activités langagières de

communication orale (60 à 70%) et des activités de communication écrite (lecture de mots signifiants, apprentissage de l'alphabet, premiers exercices de graphisme)

-Pour le type 1

- Permettre à l'adulte de comprendre et de s'exprimer dans les situations simples de la vie courante en l'exposant à la langue orale.
- Initier aux usages sociaux du discours dans la société québécoise.
- Initier aux premiers apprentissages du graphisme.
- Sensibiliser aux institutions québécoises.

-Pour le type 2

- Initier aux usages sociaux du discours dans la société québécoise.
- Initier aux premiers apprentissages du graphisme.
- Rendre l'adulte capable de lire les premiers documents de la vie courante signifiants pour son insertion sociale et culturelle.
- Sensibiliser aux institutions québécoises.

3.1.2.3 Modalités d'intervention

Ces mesures d'intervention pourront toucher les centres suivants: Champagnat, CREP, James Lyng, Lartigue, Pius X. Les actions concrètes qui seront entreprises dans les centres identifiés porteront sur:

- l'élaboration de **contenus***** à mettre dans ces cours;
- la préparation d'un instrument d'évaluation des acquis des adultes devant intégrer les cours réguliers d'alphabétisation.

***Contenus possibles:
- Scénarios d'apprentissage adaptés (CREP)
- Discours sociaux en usage dans la société québécoise
- Programme d'intégration à la vie québécoise
- Etc.

Pour chacune de ces actions, **le conseiller pédagogique aux allophones** aidé des **conseillers pédagogiques des centres et des formateurs experts** en dans les deux disciplines **(alphabétisation et enseignement de la langue seconde)** travailleront à l'élaboration des contenus et à la préparation de l'instrument d'évaluation.

3.1.2.4 Critères d'évaluation: seuil d'atteinte des objectifs

Puisque l'intervention proposée s'inscrit dans un contexte d'expérimentation-action, il sera important de porter les évaluations sur les éléments suivants: modifications apportées dans les contenus et la durée du programme de formation, mesure du degré de compétence de communication orale et écrite de l'adulte allophone en termes d'objectifs qui seront retenus pour cette formation préparatoire à l'alphabétisation.

3.1.3 Services aux étudiants allophones de niveau débutant, intermédiaire et avancé scolarisés dans leur langue maternelle (Types 3, 4, 5 et 6)

Le Plan d'action propose comme **objectif**:

- de donner aux **adultes allophones scolarisés dans leur langue maternelle** une **formation nécessaire** comme **préparation** à l'intégration **aux cours réguliers de formation générale** (D.E.S.) ou encore à certaines fonctions du **marché du travail**.

3.1.3.1 Les moyens d'action

Les moyens à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif envisagé touchent à la fois aux services et aux modalités d'intervention.

3.1.3.2 Description du/des service(s)

Cours de durée variable en langue seconde, selon les besoins langagiers et le degré de maîtrise d'une des

langues (français ou anglais) de l'étudiant adulte. Cours optionnel portant sur l'oral ou l'écrit à la fin des six (6) niveaux de langue seconde offerts au nouveau programme. Ces cours doivent essentiellement:

- Permettre à l'adulte d'avoir une maîtrise utilitaire de la langue seconde en vue de répondre à des besoins de communication divers: scolarisation, marché du travail, pratiques sociales et culturelles.

3.1.3.3 Modalités d'intervention

Pour la mise en œuvre de ces éléments d'intervention, il est proposé plus particulièrement:

- de poursuivre le cours expérimental de français écrit donné au centre Marie-Victorin en 87-88;

- de développer de nouveaux contenus visant l'acquisition de la langue écrite, susceptibles de nous être demandés par les diverses clientèles;

- d'examiner ce qui se fait au secteur anglais et de poursuivre ou d'ajouter selon le cas;

Ces actions se réaliseront en 88-89 en collaboration avec le Bureau du développement en formation générale (Bureau de Jocelyne Bergeron).

3.1.3.4 Critères d'évaluation: seuil d'atteinte des objectifs

Puisque l'intervention proposée s'inscrit dans un contexte d'expérimentation-action, il sera important de porter les évaluations sur les éléments suivants: modifications apportées dans les contenus et la validité de la durée du programme de formation en termes d'heures allouées, mesure du degré de compétence de communication de l'adulte allophone en termes d'équivalence en langue maternelle (français ou anglais) pour passer en formation générale ou professionnelle .

3.1.4 Services aux étudiants allophones scolarisés en français ou en anglais dans un contexte où ces langues ne sont pas la langue maternelle de la population concernée.

Présentement ce type de service est offert au CREP à l'intention de jeunes adultes Haïtiens. Le modèle de service appliqué mériterait une évaluation continue des résultats obtenus. Il y aurait lieu de poursuivre la réflexion quant à la faisabilité de ce modèle à d'autres groupes ethniques qui ne présenteraient pas les mêmes caractéristiques (les hispanophones, par exemple).

VOLET B

3.2 ÉVALUATION, EXPÉRIMENTATION ET VALIDATION D'INSTRUMENTS DIAGNOSTICS DES ACQUIS CULTURELS ET LANGAGIERS DES ADULTES ALLOPHONES

(Voir devis de production "**Outils diagnostics sur les acquis langagiers et culturels des adultes allophones**" soumis à la D.G.E.A. en **Annexe I**)

VOLET C

3.3 ÉLABORATION ET/OU ADAPTATION D'OUTILS CONFORMES AUX RÉALITÉS DE LA CLIENTELE ALLOPHONE DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION ET DU SUIVI DU PROJET DE FORMATION DE L'ADULTE

Le Plan d'action propose comme **objectif**:

- de fournir aux **responsables en Accueil et Référence** (AR) une **trousse d'informations** utiles destinées à la clientèle allophone touchant les domaines aussi essentiels que: l'information interculturelle,

l'immigration au Québec, l'information scolaire et professionnelle, services d'aides financière et les ressources psychosociales.

- de donner aux **adultes allophones** toute **l'information** dont ils ont besoin pour faire **des choix éclairés de services éducatifs** conformes à leur **projet de formation** et à leur **intégration à la vie québécoise**.

3.3.1 Les moyens d'action

Les moyens à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif envisagé touchent à la fois aux services et aux modalités d'intervention.

3.3.1.1 Description du/des service(s)

Préparation d'une trousse qui renferme les documents essentiels à l'élaboration du projet de formation adaptée aux allophones et à son suivi.

3.3.1.2 Modalités d'intervention

Pour la mise en œuvre de ces éléments d'intervention, il est proposé:

Pour la trousse destinée aux responsables en AR

- mise à jour de la trousse en AR élaborée en 87-88 par la sous-table des professionnels(les): opération confiée à la technicienne en documentation du CREP (échéance décembre 1988);

- diffusion de cette trousse en AR dans chacun des centres de formation. Les modalités de diffusion et de sensibilisation seront définies en collaboration avec les membres de la sous-table des professionnels(les) (échéance fin janvier 89)

Pour la trousse destinée aux adultes allophones

- d'apporter les ajouts et les modifications nécessaires aux instruments déjà créés;

- de mettre l'instrument ainsi modifié et adapté au service des allophones déjà francisés ou anglicisés du moins minimalement

- d'envisager la pertinence d'une traduction en d'autres langues un peu plus tard;

- de procéder à l'expérimentation de la trousse et de la diffuser dans tous les centres;

Pour ces actions, **un agent d'accueil et référence** du CREP qui a une **expérience** des divers **besoins des allophones** serait libéré d'une partie de sa **tâche** pour un minimum de **deux semaines**.

3.3.1.3 Critères d'évaluation: seuil d'atteinte des objectifs

Puisque l'intervention proposée s'inscrit dans un contexte d'expérimentation-action, il sera important de porter les évaluations sur les éléments suivants: fréquence d'utilisation de la trousse par la clientèle, attitudes et comportements des utilisateurs de la trousse, adéquation entre le projet de formation et la démarche suivie.

VOLET D

3.4 SENSIBILISATION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENANTS À L'INTERCULTUREL

Le Plan d'action propose comme **objectif**:

- de donner aux **intervenants et intervenantes** la **formation** et les **informations** générales et particulières sur les **systèmes de références culturelles** des **adultes allophones** afin d'avoir une meilleure ouverture à la pluralité des expressions culturelles présentes dans les centres de formation.

3.4.1 Les moyens d'action

Les moyens à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif envisagé touchent à la fois aux services et aux modalités d'intervention.

3.4.1.1 Description du/des service(s)

Il sera mis à la disposition des centres une banque de ressources (personnes, documents, etc.) et un service de réponse à des demandes ponctuelles pour des interventions spécialisées.

3.4.1.2 Modalités d'intervention

Pour la mise en œuvre de ces éléments d'intervention, il est proposé:

- d'énumérer les besoins déjà connus et les hiérarchiser en fonction des priorités déjà identifiées;
- de faire les recherches nécessaires (universités, librairies, etc.) en vue de monter un fichier et d'informer les centres de son contenu au fur et à mesure qu'il se développe;
- d'organiser des sessions de perfectionnement spécifiques.

Les différentes actions visant à sensibiliser les intervenants et les intervenantes à l'expression culturelle des allophones doivent être menées par le conseiller pédagogique aux allophones.

3.4.1.3 Critères d'évaluation: seuil d'atteinte des objectifs

Puisque l'intervention proposée vise à la sensibilisation, il sera important de porter les évaluations sur des indices globaux tels: relations des intervenantes et des intervenants avec les allophones, attitudes et comportements dans l'interaction andragogique, intérêt manifesté à utiliser les ressources.

VOLET E

3.5 PORTRAIT ETHNOLOGIQUE DE LA CLIENTELE ALLOPHONE À L'ÉDUCATION DES ADULTES

Le Plan d'action propose comme **objectif**:

- d'élaborer le profil de la clientèle allophone ou immigrante à l'Éducation des adultes en tenant compte des caractéristiques qui définissent sa spécificité: langue, origine, etc..

3.5.1 Méthodologie

- Cueillette des données statistiques provenant de diverses sources;
- Cueillette des informations qualitatives sur la clientèle adulte allophone;
- Choix des critères pertinents en vue d'une meilleure estimation de la clientèle adulte allophone.

3.5.2 Pertinence de la description

Les informations tant quantitatives que qualitatives sur la clientèle adulte allophone dans la démographie scolaire peuvent être utiles voire essentielles dans l'orientation des politiques scolaires et dans la planification des services pédagogiques.

3.5.3 Échéance (mai 1989)

VOLET F

3.6 COORDINATION ET DIFFUSION DES DÉVELOPPEMENTS PÉDAGOGIQUES CENTRAUX ET LOCAUX RELATIFS AUX SERVICES ÉDUCATIFS À L'INTENTION DES ADULTES ALLOPHONES

Le Plan d'action propose comme **objectif**:

- de poursuivre de façon continueses réflexions sur la situation éducative des adultes allophones afin de mieux articuler les actions qu'il préconise.

3.6.1 Les moyens d'action

Les moyens à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif envisagé consisteront:

- en des rencontres de coordination entre les bureaux de développement pédagogique;
- par la mise sur pied d'un comité consultatif composé de représentants des centres de formation et des services centraux du S.E.A..

3.6.2 Modalités d'intervention

Pour la mise en œuvre de ces éléments d'action, il est proposé:

- que le comité consultatif se donne un mandat dans les limites de ce Plan d'action;
- que le comité consultatif se donne des objectifs;
- que le comité consultatif se fixe un calendrier de rencontres;

3.6.3 Critères d'évaluation: seuil d'atteinte des objectifs

Analyse de l'efficacité du comité consultatif en termes d'apports dans l'évolution de la situation des adultes allophones.

VOLET G

3.7 CONCERTATION AVEC LE COMITÉ PROVINCIAL D.G.E.A., L'OFFICE DES RELATIONS INTERCULTURELLES (C.E.C.M.) ET LE MINISTERE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION

Le Plan d'action propose comme **objectif**:

- de s'impliquer dans toute action de concertation avec les divers partenaires engagés dans l'éducation des adultes allophones.

3.7.1 Les moyens d'action

Les moyens à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif envisagé peuvent prendre les formes suivantes:

- développement des collaborations pour développement et mise en place des services;
- participation à des rencontres qui touchent le dossier de l'éducation de adultes allophones;
- échange d'expertise;
- information continue pour meilleure planification des services.

3.7.2 Critères d'évaluation: seuil d'atteinte des objectifs

Analyse de l'efficacité de la concertation en termes d'apports sur l'évolution de la situation éducative des adultes allophones.

LA COMMISSION
DES ÉCOLES CATHOLIQUES
DE MONTRÉAL

CÉCM

BFPS-P-88-22

INSTANCE CONCERNÉE: Comité de gestion

TITRE: Plan d'action relatif aux services éducatifs offerts aux adultes allophones

UNITÉ: Bureau de la formation personnelle et sociale (services éducatifs aux clientèles particulières)

DATE: 22 novembre 1988

NOM DE L'AUTEUR: Guy Nadeau
Pierre-Michel Laguerre

SIGNATURE SERVICE/RÉGION:

RÉSUMÉ: Le présent document expose les diverses coordonnées du plan d'action 1988-1989. Il fait état plus particulièrement des objectifs d'intervention prioritaires, des actions à privilégier, de critères d'évaluation des réalisations envisagées. Il soumet un certain nombre de recommandations à disposer.

MOTS-CLÉS: Dossier des allophones - plan d'action 1988-1989 - recommandations

Espace réservé au secrétariat:

Instance(s):
Date(s):
Rés. ou art.:

Remerciements

Nous tenons à remercier infiniment les intervenants et intervenantes du Service de l'éducation des adultes de la C.E.C.M. qui ont accepté de partager avec nous leur expertise aux services éducatifs à offrir aux adultes allophones.

Leur contribution professionnelle nous a grandement aidés à préciser les éléments d'intervention à prioriser dans ce dossier et à dresser un plan d'action 1988-1989 réaliste.

Il s'agit notamment des personnes suivantes:

- Lucille Loyer
- Lise Lavoie-Gauthier
- Francine Robert
- Hélène Vigneault
- Marie-Andrée Denault
- Danièle S. Soulière
- Membres du comité de coordination en éducation de base
- Judith Imboden
- Raymond Trudel
- Marcel Desmeules
- Suzanne Brosseau
- Responsables d'organismes communautaires

A toutes ces personnes, nous réitérons nos remerciements endimanchés pour leur excellente collaboration.

1. Présentation

Comme suite au dépôt en juin dernier de la version préliminaire du plan d'action 1988-1989 relativement aux services éducatifs offerts aux adultes allophones, nous vous présentons aujourd'hui la version officielle d'un projet de plan d'action qui encadrera les diverses interventions prévues au cours de l'année scolaire déjà amorcée.

Le document ci-joint expose les coordonnées de ce plan d'action. Plus particulièrement, dans un premier temps, il s'attarde à dresser de façon articulée un profil descriptif des clientèles allophones et à définir de façon claire sept (7) types différents d'adultes allophones et les besoins langagiers et culturels propres à chacune de ces clientèles-types.

Dans un deuxième temps, le plan d'action identifie avec justesse les problématiques qui méritent à notre point de vue une attention urgente et les objectifs qui doivent guider nos interventions jugées prioritaires.

Dans un troisième temps, nous présentons les principaux éléments d'intervention du plan d'action regroupés dans divers volets. Et chaque volet retenu met en exergue le ou les objectifs à atteindre, les moyens d'action privilégiés pour poursuivre le ou les objectifs ciblé(s) et les critères d'évaluation des actions réalisées.

Les éléments d'intervention touchent notamment:

- à la typologie des clientèles allophones et à l'offre de services éducatifs adaptés (volet A)

- à l'évaluation, l'expérimentation et la validation d'instruments diagnostics des acquis culturels et langagiers des adultes allophones (volet B)

- à l'élaboration et/ou à l'adaptation d'outils conformes aux réalités des adultes allophones dans le cadre de l'élaboration du projet de formation de l'adulte et de son suivi (volet C)

- à la sensibilisation de l'ensemble des intervenants et intervenantes à l'interculturel (volet D)

- à l'identification du portrait ethnologique des clientèles allophones desservies dans nos centres de formation (volet E)

- à la coordination et à la diffusion des développements pédagogiques centraux et locaux relatifs aux services éducatifs destinés aux adultes allophones (volet F)

- à la mise sur pied de mécanismes de concertation du S.E.A. de la C.E.C.M. avec différentes instances impliquées dans la planification et l'organisation de services éducatifs aux adultes allophones (volet G)

Est-il besoin de rappeler que les pistes de solutions, mises de l'avant en réponse aux diverses problématiques déjà soulevées et toujours d'actualité, constituent somme toute des actions réalistes et réalisables.

Le plan d'action proposé s'adresse à l'ensemble des intervenants et intervenantes qui accompagnent la démarche éducative des adultes allophones tant du secteur francophone que du secteur anglophone. Il contient les premiers

jalons d'actions concertées et articulées auxquels se grefferont naturellement les recherches et les réflexions qui continueront à alimenter notre préoccupation d'offrir aux clientèles allophones des services éducatifs de qualité et adaptés à leurs besoins de formation.

2. Recommandations

CONSIDERANT que le dossier des adultes allophones représente pour le Service de l'éducation des adultes une priorité apparaissant à son plan d'action 1988-1989;

CONSIDERANT la responsabilité du Bureau de la formation personnelle et sociale (services éducatifs aux clientèles particulières) concernant le dossier des allophones et plus particulièrement la planification et la réalisation de mesures d'intervention réalistes et réalisables en 1988-1989;

CONSIDERANT la croissance de plus en plus marquée des clientèles allophones dans nos centres de formation et la préoccupation du S.E.A. de leur offrir des services éducatifs de qualité et adaptés à leurs besoins de formation;

Il est recommandé:

2.1 **d'APPROUVER** le plan d'action soumis, faisant état notamment des objectifs prioritaires d'intervention et des divers moyens d'action proposés selon les volets retenus;

2.2 de **DEMANDER** aux directeurs et à la directrice de regroupement de présenter et de remettre la version

officielle de ce plan d'action 1988-1989 à chaque directeur ou directrice de centre et de s'assurer de la diffusion du document aux intervenants et intervenantes de leur milieu respectif;

2.3 de **MANDATER** le directeur du Bureau de la formation personnelle et sociale (services éducatifs aux clientèles particulières) de négocier avec la D.G.E.A. d'ici la mi-décembre 1988 un contrat de production d'instruments diagnostics des acquis culturels et langagiers des adultes allophones et l'octroi d'une subvention minimale de 25 000$;

2.4 de **CONFIER** au conseiller pédagogique aux allophones la responsabilité de la production de cette instrumentation et de **REVISER** conséquemment les modalités actuelles de son engagement en lui accordant un supplément hebdomadaire de dix (10) heures de travail à partir du 9 janvier 1989.

GN/nso

ANNEXE I

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL

SERVICE DE L'EDUCATION DES ADULTES

BUREAU DE LA FORMATION PERSONNELLE ET SOCIALE

(services éducatifs aux clientèles particulières)

DEVIS DE PRODUCTION D'OUTILS DIAGNOSTICS SUR LES ACQUIS CULTURELS ET LANGAGIERS DES ADULTES ALLOPHONES

Octobre 1988

Pierre-Michel Laguerre
Conseiller pédagogique

Guy Nadeau
Directeur

CONCEPTION ET RÉALISATION D'OUTILS DIAGNOSTICS SUR LES ACQUIS CULTURELS ET LANGAGIERS DES ADULTES ALLOPHONES

I.- Éléments d'ensemble de la problématique et pertinence

Durant ces dernières années, l'incidence du phénomène migratoire s'est beaucoup fait sentir sur le secteur de l'Éducation des adultes, si l'on considère la densité de la clientèle adulte allophone ventilée dans les statistiques les plus récentes des différentes commissions scolaires de l'Île de Montréal. Par exemple, un rapport d'André Séguin pour le compte du Bureau de la formation personnelle et sociale de la C.E.C.M. révélait en mai 1987 que 25 à 35% des étudiants inscrits dans les centres de formation générale à temps plein étaient des allophones, proportion largement dépassée dans certains centres à temps partiel.

Cette population adulte allophone qui se caractérise par des traits ethniques divers, des usages de langues appartenant dans certains cas à des familles éloignées des langues officielles ou encore des caractéristiques socioculturelles qui prennent des variantes en fonction du pays d'origine (pays européens versus pays du Tiers-Monde) et du capital culturel de départ (degré de scolarisation), est loin de former un ensemble homogène. De là, parler d'un hypothétique "adulte allophone", c'est partir d'une vision dangereusement réductrice qui revient non seulement à nier la spécificité de cette clientèle par rapport à celle du pays d'accueil mais aussi à occulter le fait que ses besoins de formation ressortent d'une problématique particulière.

En effet, cette problématique trouve son écho dans un bon nombre de travaux (cf. Loyer, Lucille ***La formation des adultes immigrants: une approche globale,S.E.A. C.E.C.M, janvier 1988, pp.3-5)*** touchant le phénomène socio-pégagogique de la formation des adultes allophones dans les services éducatifs offerts à la C.E.C.M.. Les auteurs notent entre autres, l'écueil de la langue et une méconnaissance du cadre culturel québécois dans l'insertion scolaire, psychosociale et culturelle de la clientèle immigrante et du côté du système éducatif, un manque flagrant d'outils pour évaluer les acquis langagiers et culturels préalables indispensables à la formation.

La recherche de Lucille Loyer (**op cit.**) sur la formation des adultes immigrants dans les trois champs d'intervention, soit: les langues secondes, l'alphabétisation, la formation générale, va dans le même sens. Il appert, selon les conclusions de cette étude, que des ajustements doivent être faits au système par les instances concernées (Service de l'éducation des adultes et Ministères) en vue "d'une formation qualifiée, une scolarité acclimatée, une intégration respectueuse de la diversité de chacun".

Or, cette intégration respectueuse de la diversité de chacun, en tant que finalité de toute démarche éducative, ne va pas de soi. Dès lors, ne pas se doter d'outils opérationnels c'est, à coup sûr, se priver de moyens de trouver des pistes de solution et d'orientation et vivre l'activité de formation sur le mode de l'échec. Voilà ce qui justifie la pertinence de l'élaboration d'outils diagnostics sur les acquis culturels et langagiers des adultes allophones.

2.- Objectifs

Il est donc question ici de rompre avec les traditionnelles batteries de tests dont les objectifs avoués consistent à mesurer les aspects de la personnalité, les aptitudes (mémoire, intelligence, attention, etc.) en faisant fi des grilles de références ethnoculturelles de ceux à qui s'adressent ces tests. Il s'agit donc plutôt d'outils "qui ont pour but d'apprécier les caractéristiques individuelles d'un sujet, lesquelles devraient avoir des influences positives ou négatives sur son cheminement d'apprentissage" (Renald, Legendre *Dictionnaire actuel de l'éducation, Paris-Montréal, Larousse, 1988 p. 259*). Les objectifs que nous poursuivons sont les suivants:

- évaluer les acquis psycho-socio-culturels de l'adulte allophone à partir des données factuelles touchant son histoire sociale, son insertion sociale dans "l'ici et le maintenant" et des données environnementales extraites de l'écologie sociale de son insertion.

- évaluer la compétence de communication de l'adulte allophone en tenant compte des différentes composantes retenues dans la didactique des langues étrangères:

    - la composante linguistique (savoirs grammaticaux et savoir-faire)

    - la composante discursive (connaissance des règles de production et d'interprétation)

    - la composante référentielle (les savoirs sur le monde qui permettent de rendre opératoires les composantes précédentes)

    - la composante interactive (gestion face à face des échanges)

- déterminer les objectifs de formation sur la base d'une pédagogie

différenciée où sont pris en compte les profils à partir des éléments de classement, de regroupement, d'analyse de besoins, de la demande et de la commande.

- orienter les clientèles identifiées en regard de trois logiques de formation:
  - une logique d'insertion ou de réinsertion (formation actualisante et ponctuelle)
  - une logique de développement et de croissance personnelle (autodidaxie)
  - une logique de perfectionnement (recyclage, rattrapage)

3.- Démarche et méthodologie

Pour construire l'outil diagnostic qui servira à évaluer les acquis psycho-socio-culturels des adultes allophones, nous nous tournons vers les outils utilisés en sociologie et en psychosociologie et qui se présentent soit sous la forme d'histoire de vie, d'étude de cas, d'entrevue d'accueil et de référence, de technique d'observation, de fiche d'identité, de questionnaire, etc. L'ensemble des informations recueillies doivent être interprétées sur la base de l'expérience psycho-socio-culturelle de l'adulte et aboutir au profil de sa situation dans sa trajectoire d'insertion au moment où il fait sa demande de formation.

En ce qui concerne l'outil diagnostic pour évaluer la compétence de communication de l'adulte, nous avons retenu les quatre dimensions de la compétence de communication décrites par Canale (1983) et qui touchent quatre formes de compétence: grammaticale, sociolinguistique, discursive et stratégique en rapport avec les quatre modalités d'emploi de la langue (parler, lire, écrire, compréhension orale).

L'ensemble des outils seront expérimentés et leur contenu sera validé.

4.- Calendrier d'exécution du projet

Phase préliminaire: janvier 1989

- préparation d'une grille concernant la nature, le nombre, l'importance et les caractéristiques des comportements psycho-socio-culturels et langagiers que l'on veut observer et analyser chez l'adulte.

Phase I: février-mars 1989

-choix d'outils, choix et rédaction de questions et/ou d'items

- assemblage des différents outils, questions et items retenus pour l'élaboration des instruments diagnostics

Phase III: avril-mai 1989

- expérimentation et validation

Phase IV: juin 1989

- révision et correction

Phase V: septembre 1989

- implantation

5.- Résumé du budget et personnes ressources:

- Didacticien
- Sociologue de l'éducation des adultes
- Docimologue

Frais de réalisation (personnel, matériel et services): $ 25.000

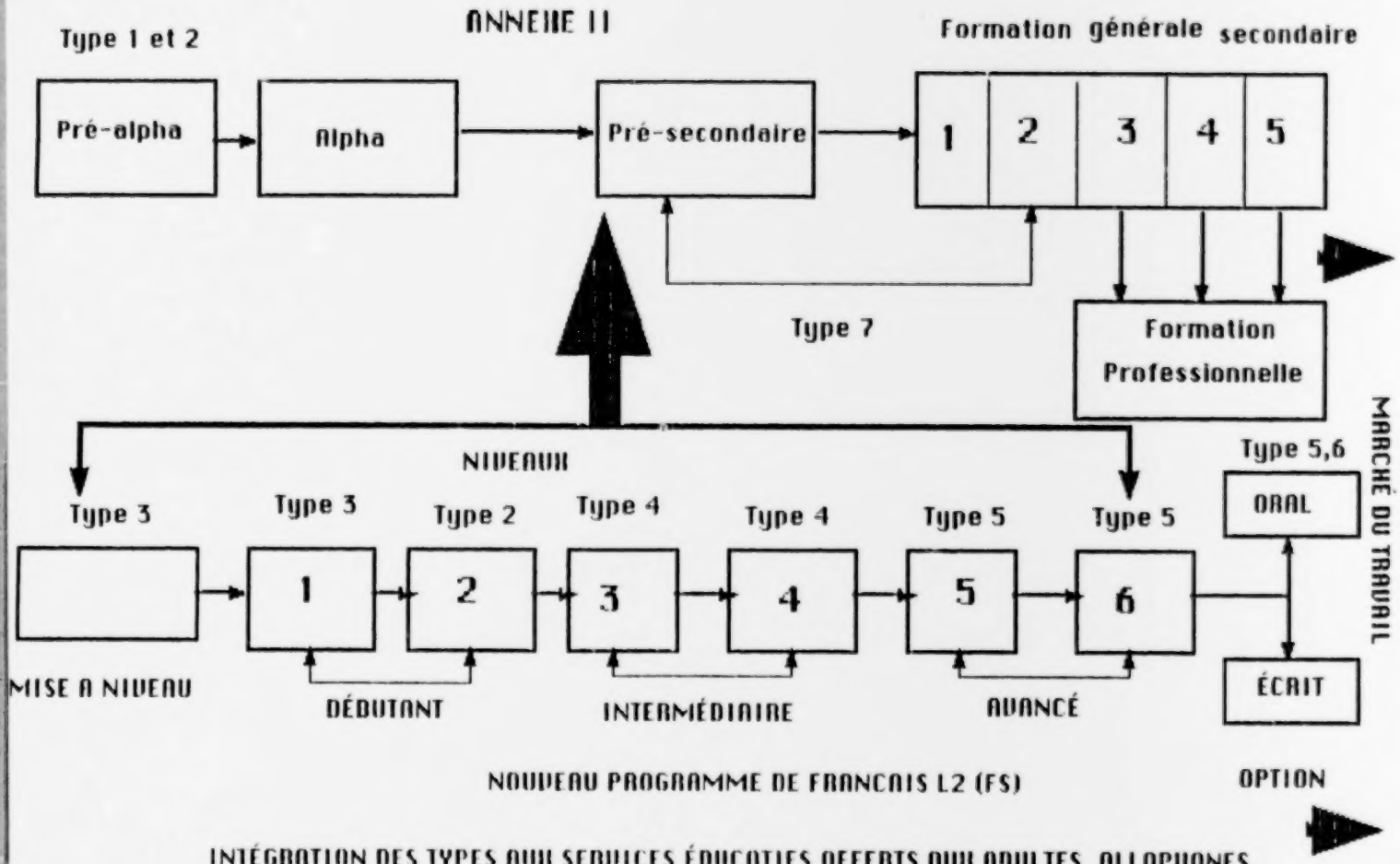
ANNEXE II
Type 1 et 2
Formation générale secondaire
Pré-alpha
Alpha
Pré-secondaire
1
2
3
4
5
Type 7
Formation Professionnelle
NIVEAUX
Type 5,6
ORAL
MARCHÉ DU TRAVAIL
Type 3
Type 3
Type 2
Type 4
Type 4
Type 5
Type 5
1
2
3
4
5
6
ÉCRIT
MISE A NIVEAU
DÉBUTANT
INTERMÉDIAIRE
AVANCÉ
NOUVEAU PROGRAMME DE FRANCAIS L2 (FS)
OPTION
INTÉGRATION DES TYPES AUX SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS AUX ADULTES ALLOPHONES

Annexe III

TABLEAU SYNTHESE DES VARIABLES

1er facteur: Degré de scolarisation en langue d'origine

Nulle = 0 (analphabète)
Peu = 1 (niveau primaire)
Moyen = 2 (niveau secondaire)
Très = 3 (niveau universitaire)

2e facteur: Degré de maîtrise de la langue étrangère

ORAL } aucune maîtrise = 0 ; situations simples = 1 ; situations complexes = 2
ECRIT } aucune maîtrise = 0 ; situations simples = 1 ; situations complexes = 2

3e facteur: Lieu d'apprentissage de la langue étrangère

Milieu naturel = 1
Milieu institutionnel = 2
(centre d'études de langues, école, etc)

TYPES D'ETUDIANTS	DEGRE DE SCOLARISATION LANGUE D'ORIGNIE	APPRENTISSAGE LANGUE ETRANGERE				TYPES DE SERVICE
		MILIEU		MAITRISE		
		NATUREL	INSTITUTIONNEL	ORAL	ECRIT	
1	0			0	0	alphabétisation
2	0	1		1	0	alphabétisation
3	1,2			0	0	langues secondes
4	1,2		2	1	1	langues secondes Sensibilisation à l'interculturel.
5	2,3	1	2	2	2	?? écrit – français langues secondes (projet Marie-Victorin)
6	3		2	1	1	langues secondes (projet Marie-Victorin)
7	1,2		2	2	2	projet haïtien (CREP)